

Le REFLET Municipal



Municipalité de
Saint-Adelphé

Saint-Adelphé
UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

COORDONNÉES

150, rue Baillargeon
Saint-Adelphé, Qc G0X 2G0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi
8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30

☎ 418-322-5721

☎ 418-322-5434

🌐 www.st-adelphe.qc.ca

✉ st-adelphe@regionmekinac.com

📘 Municipalité de Saint-Adelphé

▶ Municipalité Saint-Adelphé

Dépôt légal novembre 2024 - 440^e parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 535 copies

Novembre
2024

Mot du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS DE NOTRE MUNICIPALITÉ

Le 15 novembre dernier avait lieu le 18^e Gala Reconnaissance Desjardins de la Chambre de commerce de Mékinac à la salle des Aînés de Saint-Tite sous le thème « *Mille teintes d'authenticité* » lors duquel, trois entreprises de Saint-Adelphé se sont démarquées en rapportant un lauréat, savoir:

Entreprise de service : **EXCAVATION L.E.D. inc**

Entreprise accueillante : **STRUCTURE ROBKO**

Prix héritage Guy Damphousse : **JACQUES GUIMOND MGEF**

C'est avec une très grande fierté que la municipalité de Saint-Adelphé se joint à la Chambre de commerce de Mékinac pour féliciter chacun des lauréats. Votre persévérance et l'excellence dans votre domaine sont les fruits de votre travail. Une récompense hautement bien méritée.

BRAVO ET FÉLICITATIONS À TOUS (Voir photos page 8)

DISTINCTION POUR LA FERME PIERLIE

La Ferme Pierlie de Saint-Adelphé a remporté le titre de champion régional de la qualité du lait de la Coopérative Agricole Agropur. Propriétaires de la ferme depuis 2009, Julie Michel et Pierre Guévin détiennent un troupeau de 50 vaches en lactation.

Fait à mentionner que la ferme se distingue par son palmarès remarquable, ayant été nommée Championne régionale à 9 reprises et Grande Championne en 2019. Félicitations pour cette haute distinction par la qualité du lait et pour votre entreprise.

BRAVO À VOUS DEUX! (Voir photo page 8)

RAPPORT ANNUEL-ÉTATS FINANCIERS ET FAITS SAILLANTS 2023

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal* vous trouverez, aux pages 4 et 5, le sommaire des états financiers, la liste des contrats de travaux et de services de plus de 25 00\$ accordés à différents fournisseurs par la municipalité, la rémunération municipale des élus ainsi que quelques faits saillants de l'année 2023. Globalement, l'année se termine avec un petit déficit d'opération soit, la municipalité 31 281\$ et les organismes contrôlés 3 252\$. Par contre, il est important de mentionner que le surplus accumulé des années antérieures de la municipalité au 31 décembre 2023 se chiffre à **401 940\$**.

(Voir pages 4 et 5 dossier complet)

Paul Labranche
Le maire, Paul Labranche

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS DE NOVEMBRE 2024

- ◇ Changement de la programmation de la TECQ 2019-2023 auprès du Ministère des Affaires municipales;
- ◇ Demande au programme d'aide à la voirie local – Volet Rétablissement.
- ◇ Adoption du règlement 2024-336 modifiant le règlement 2022-239 concernant la garde d'animaux sur le territoire de la Municipalité de Saint-Adelphe.
- ◇ Adoption règlement numéro 2024-337 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle.
- ◇ Avis de motion et adoption du projet de règlement 2024-338 sur la régie interne des séances du conseil municipal de Saint-Adelphe.
- ◇ Entériner la signature du contrat au montant de 7 300\$ plus taxes entre Englobe et la Municipalité de Saint-Adelphe .
- ◇ Autorisation signatures Desjardins élus et employés administratifs.
- ◇ Établissement du calendrier 2025 pour les séances ordinaires du conseil municipal.
- ◇ Désignations pour agir à titre de maire suppléant année 2024-2025.
- ◇ Remboursement aux associations ou regroupements de propriétaires ayant présenté une demande d'aide financière pour l'entretien des chemins privés pour un total 5 885,85\$.
- ◇ Délégation de la compétence en matière de premiers répondants à la Régie des incendies du Centre-Mékinac.
- ◇ Motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèques publiques.
- ◇ Renouvellement des assurances générales auprès de la FQM mandataire de fonds d'assurance des municipalités du Québec et de la quote-part à verser par notre municipalité au montant de 37 925,45 incluant les taxes.
- ◇ Remerciements au Service incendie pour la sécurité des enfants à l'Halloween.
- ◇ Don à la Fondation québécoise du cancer au montant de 100\$.
- ◇ Aide financière de 156\$ demandée et octroyée à Moisson Mauricie Centre du Québec.
- ◇ Entériner des frais supplémentaires pour le lignage de rues au montant supplémentaire de 2 228,76 excluant les taxes.
- ◇ Concours de décorations de Noël dans la municipalité jusqu'au 9 décembre 2024.
- ◇ Demande de prêt à titre gracieux de la grande salle et du centre multifonctionnel pour la Classique hivernale du 28 décembre 2024.
- ◇ Achat d'une licence supplémentaire de PG Solutions au montant de 1478\$.
- ◇ Don de 100\$ à la Fondation du Foyer de Ste-Thècle inc, dans le but d'améliorer la qualité de vie des usagers.
- ◇ Appui à la grande semaine des tout-petits du 18 au 24 novembre 2024.
- ◇ Demande de soutien financier à la MRC Mékinac dans le cadre du FRR volet-2 au montant de 500\$ pour appuyer le centre des Loisirs avec leur parade de Noël.
- ◇ Demande de soumissions pour le reprofilage de fossés dans les rangs;
- ◇ Autorisation de signatures pour une entente temporaire avec la municipalité de Saint-Ubalde pour les services d'un opérateur pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées;
- ◇ Autorisation à la directrice générale pour soumettre une offre d'emploi pour recruter un opérateur en traitement de l'eau potable et des eaux usées;

CORRESPONDANCE DU MOIS

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière Exercice financier 2025 ;

Ministère du Transport et de la mobilité durable : PAVL – Volet rétablissement – Remplacement de ponceaux sur la rue du Moulin, les rangs Saint-Joseph et Price ;

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : Somaeu – Échéance du délai de transmission du rapport mensuel d'août 2024 station 35015-1 ;

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement : Projet de construction du pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand ;

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : Merci de faire rayonner la solidarité !

CIUSS MCQ : Soutien financier – Minigyms ;

Fondation québécoise du cancer : Demande de soutien à la campagne corporative 2024 ;

CORRESPONDANCE DU MOIS (SUITE)

UPA : Soulignez l'excellence de vos partenaires, clients ou collègues ;

MRC Mékinac (Maude Grenier) : Activités à venir ;

MRC Mékinac (Alexis Rheault) : Offre de la somme de 500\$ pour une organisation de la municipalité en lien avec les fêtes de Noël ;

Moisson Mauricie/Centre-du-Québec : Demande de soutien financier ;

Espace Muni : Rencontre annuelle MAE – 15 novembre 2024 à Deschambault-Grondines ;

Municipalité amie des enfants : Demande de collaboration pour la grande semaine des tout-petits 2024 ;

Chambre de commerce de Mékinac : Invitation à devenir partenaire pour notre gala annuel ;

Cégep de Shawinigan : Encan silencieux – 30^e anniversaire – fondation du Cégep de Shawinigan ;

Comité de travail corridor Batiscanie : Emprise du CN – Piste multifonctionnelle rencontre pour le projet le 28 octobre à Lac-aux-Sables;

Classique hivernale : Demande de prêt à titre gracieux de la salle municipale et du centre multifonctionnel pour leur événement samedi le 28 décembre 2024 ;

Fabrique Saint-Cœur de Marie : Remerciements pour notre support lors de l'événement scie mécanique du 24 juin dernier ;

Fondation du foyer de Sainte-Thècle : Campagne de financement.

DATES DES SÉANCES DU CONSEIL EN 2025

7 janvier (<i>mardi</i>)	3 février	3 mars	7 avril
5 mai	2 juin	7 juillet	12 août (<i>mardi</i>)
2 septembre (<i>mardi</i>)	6 octobre	3 novembre	1 ^{er} décembre



SÉANCE DU CONSEIL

Lundi, 2 décembre 2024 à 20h à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de Ville

Lundi, 9 décembre 2024 à 17h séance extraordinaire (adoption du budget) à la salle de la Fadoq

Les séances sont disponibles sur YouTube le jour suivant la séance. Il vous suffit d'inscrire Municipalité Saint-Adelphe dans le recherche

INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que durant la période hivernale, il est interdit de laisser son véhicule en stationnant sur les chemins publics **durant la nuit soit entre 23h00 et 7h00 du matin du 15 novembre au 15 avril** de chaque année et ce, dans le but de permettre le déneigement adéquat et sécuritaire de nos rues.



Ne pas respecter cette consigne est considéré comme une infraction
et est passible d'une amende.



ENTRETIEN HIVERNAL DES ROUTES NUMÉROTÉES EN HIVER

5-1-1

Dans notre municipalité les entrepreneurs des chemins d'hiver déploient tous les efforts nécessaires pour permettre une circulation sécuritaire des véhicules sur nos rues et dans nos rangs, en période hivernale.

Cependant, l'entretien hivernal de la route 352 et du rang St-Émile est à la charge du Ministère des Transports.

S'il arrivait que ces voies de circulation soient mal déneigées ou glacées en hiver, les conducteurs sont invités à signaler le mauvais état de ces routes en appelant au numéro **511**, puisque la gestion de ces routes incombe au susdit ministère. Les autres rues et rangs situés sur notre territoire sont sous la responsabilité de la municipalité de Saint-Adelphe.

Rapport du maire (Faits saillants suite au dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs)

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les faits saillants qui résultent de l'analyse des états financiers de la Municipalité de Saint-Adelphe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, lesquels ont été vérifiés par la firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette SENCRL et déposés à la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adelphe le 18 septembre 2024.

Ce rapport indique que les états financiers, dans leurs aspects significatifs, donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle.

L'année 2023 aura été marquée par une inflation déroutante due en grande partie à plusieurs hausses d'augmentations financières dont le coût de la vie avoisinant les 6,8%, les renouvellements de contrats de services, les fournitures d'équipements, les quotes-parts de tous les organismes mandataires tel que la MRC, la Régie des incendies du Centre Mékinac, Énercycle, le transport adapté CTAM; en bref rien n'y a échappé.

Les pluies diluviennes de juillet et novembre 2023 auront grandement affecté le réseau routier et les ponceaux dans plusieurs secteurs; particulièrement dans les rangs St-Joseph, Sud-Est et Price. Également en 2023, le ponceau du rang Sud-Est a été refait une 2^e fois en 3 mois et ce, suite au démantèlement d'un barrage de castor par le Canadian National (CN). Ce sont près d'un demi-million de dollars qui auront été nécessaire soit pour réparer ou en travaux d'urgence lors de ces événements.

Municipalité de Saint-Adelphe

Revenus et charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2023

Revenus		Charges	
Taxes	1 544 629	Administration générale	486 080
Paiement tenant lieu de taxes	11 596	Sécurité générale	228 221
Transferts	658 336	Transport	700 919
Services rendus	60 951	Hygiène du milieu	500 974
Autres revenus	84 769	Santé, bien-être, OMH	15 375
		Aménagement, urbanisme	138 505
		Loisirs, culture	72 402
		Frais de financement	10 522
Total des revenus	2 360 281	Total des charges	2 152 998

Sommaire des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2023

Revenus	2 360 281
Moins : Charges	2 152 998
Revenus d'investissement	(427 430)
A Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(220 147)
Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	340 710
Financement à long terme des activités de fonctionnement et remboursement de la dette à long terme	(46 133)
Affectations	
Activités d'investissement	(193 268)
Excédent accumulé	84 305
B	185 614
A - B Déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales. (Municipalité + Organismes contrôlés)	(34 533)
Municipalité	(31 281)
Organismes contrôlés	(3 252)
Excédent accumulé au 31 décembre 2023	401 940

*Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipales et ses organismes contrôlés.

Rémunération des élus

Pour l'exercice financier 2023, la rémunération mensuelle de base pour le maire est fixée à 1 282,80\$ et pour les conseillers elle est fixée à 427,60\$. L'allocation mensuelle de dépenses pour le maire est fixée quant à elle à 641,40\$ et 213,80\$ pour les conseillers.

Listes des contrats de plus de 25 000\$ en 2023 (plus taxes)

Contractant	Montant	Objet du contrat
Services Cité propre	43 372.95 \$	Enlèvement transport ordures
Coop Solidarité de St-Adelphe	39 650.00\$	Aide financière
Fédération Québécoise des Municipalités	34 996.63\$	Assurances
MGEF	329 449,06\$	Travaux voirie, location machinerie, ponceaux, chlorure calcium etc.
MGEF	235 699.00\$	Chemins d'hiver
Lucie Durocher	27 000.00\$	Entretien ménager locaux municipaux, bibliothèque, etc.
Mesar	28 879.62\$	Service d'ingénierie
Multi-Surfaces Giguère	27 533.18\$	Terrain de balle
Volts Énergies	41 825.61\$	Génératrice Hôtel de ville

Différents services axés sur le territoire 2023

Sûreté du Québec	102 470 00\$	Quote-part
MRC Mékinac	62 684.00 \$	Quote-part
MRC (mandataire de Énergycycle)	93 361.00\$	Bacs bleus, bacs bruns, fosses septiques, transport
MRC (mandataire de Énergycycle)	68 219.27\$	Enfouissement matières résiduelles (bacs noirs)
Régie incendies Centre-Mékinac	83 575.59 \$	Quote-part
<u>Projet ponceaux rue Principale et rang St-Joseph</u>		<u>Travaux d'urgence juillet 2023 (rang Sud-Est, Price et St-Joseph)</u>
Enerco :	19 407.24\$	MGEF : 85 175.43\$
MGEF :	209 087.22\$	
AtkinsRéalis (contrôle matériaux)	8 230.72\$	
Total projet :	236 725.18\$	
Diverses subventions octroyées par la Municipalité aux citoyens éligibles:		
Programme d'accès à la propriété	12 211.61\$	
Programme de revitalisation	16 369.65\$	
Remboursements chemins privés subv.	5 885.85\$	

Conclusion

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les élus et les employés municipaux qui offrent une qualité de services et ce, tout en maintenant une saine gestion financière.

De plus, je remercie les nombreux citoyens, les bénévoles, les représentants des organismes et des institutions, ceux et celles qui assurent le bon fonctionnement de la bibliothèque, du centre de Loisirs, la Fadoq, du comité consultatif en urbanisme, de la régie des incendies du Centre-Mékinac, des premiers répondants: tous et toutes contribuent tout au long de l'année, au succès, au développement ainsi que l'amélioration de la qualité de vie de la population de la Municipalité de Saint-Adelphe.

Paul Labranche
Le maire, Paul Labranche

Bibliothèque

ÉCHANGES : Nous vous informons que la bibliothèque fera l'échange d'une partie de sa collection à la fin novembre. Nous vous rappelons que ces échanges ont lieu 2 fois par année, soit en mai et en novembre. Venez voir et lire ces livres pour tous les goûts.

NOËL : Cette année la bibliothèque sera fermée du 19 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement. De retour le 7 janvier 2025. Venez faire provision de livres, nous vous attendons !

Nouveautés :

Marie Laberge - Dix jours

Marthe Laverdière - La Della tomes 1 et 2

Et plusieurs autres

N'oubliez pas ! Vacances de Noël du 19 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement.

De retour le 7 janvier 2025.

Horaires réguliers 2025

Mardi 9h à 11h ET 14h à 16h

Mercredi 14h à 16h ET 18h30 à 20h30



Croque-livres : Notez que le croque-livres est maintenant à l'intérieur, soit dans l'entrée de l'ancien guichet. Vous pourrez ainsi prendre le temps de bien choisir vos livres à l'abri!

Vous êtes fait fort.

Mais les virus aussi.

Lieu Municipalité Saint-Adelphe,
150, Rue Baillargeon

Local Salle Municipale

Date 10 décembre

Heure 10h à 16h

Vaccins offerts
INFLUENZA
PNEUMOVAX
ARN messenger (Moderna-Pfizer)
Doses de vaccination offertes en fonction
du Protocole d'immunisation du Québec.

Pour toute information
concernant la vaccination,
consultez le ciussmcq.ca



Votre gouvernement

Québec

PROCHAINES COLLECTES DE DÉCEMBRE

Recyclage et compostage 12 et 26



Déchets 5



Le calendrier des collectes 2025
se trouvera dans votre prochain reflet
et sur le site de la Municipalité

Nouveaux résidents dans la Municipalité?

⇒ Abonnez-vous à notre **infolettre** pour être informé de l'actualité municipale.

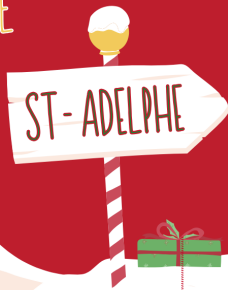
⇒ Inscrivez-vous aux **alertes municipales** pour être informé des travaux, des avis de rinçage de réseau, etc.

Pour ce faire, rendez-vous sur notre site au
www.st-adelphe.qc.ca

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024

PARADE DE NOËL ILLUMINÉE

TRAJET DU PÈRE NOËL



**DISTRIBUTION DE CADEAUX
AUX ENFANTS DE LA
MUNICIPALITÉ**



Inscription obligatoire via le formulaire
électronique avant le 6 décembre.

Les citoyens sont invités à participer en
décorant leur véhicule illuminé.

Contactez nous par Messenger ou courriel
loisirs.sta@regionmekinac.com



Fêtons Noël Ensemble

Vendredi 13 décembre avec un souper traditionnel : 18h salle Fadoq St Adelphe réservez vos places

Les membres du comité Fadoq vous appelleront dans la première semaine de décembre pour connaître votre intention d'y participer et pour réserver le nombre de couverts requis.



Votre présidente et les membres du comité Fadoq avons hâte de vous y accueillir.



REMERCIEMENTS À NOS POMPIERS

Sincères remerciements au Service incendie de St-Adelphé pour le soutien technique et l'assistance offerte aux enfants le soir de l'Halloween, dans le but d'assurer leur sécurité dans les rues de la municipalité.

❖ Merci ❖

Mesdames Lyna Mongrain, Stéphanie Boissinot,
Messieurs Jean-Félix Morin Nolet, Guy Douville et Jonathan Roberge.



L'office municipal d'habitation de Mékinac a présentement quelques logements de disponible. Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité, veuillez communiquer au 418-289-4033.

RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MÉKINAC



Tu as envie de relever des nouveaux défis ?
Tu aimerais t'impliquer dans ta communauté ?

DEVIENS POMPIER À TEMPS PARTIEL !

N'hésites pas à poser ta candidature dès maintenant !

Pour des informations: 418 365-1866 - info@incendiemekinac.com

Les Lauréats du 18e gala reconnaissance de la Chambre de commerce de Mékinac



Excavation L.E.D. inc.
Entreprise de service



Jacques Guimond
Prix héritage Guy Dampousse



Structure Robko
Entreprise accueillante

Crédit photo: Chambre de commerce de Mékinac



Ferme Pierlie (Julie Michel et Pierre Guévin)
Titre de Champion régional de la qualité du lait
de la coopérative Agropur

Crédit photo: Hebdo Mékinac des Chenaux

Sincères remerciements

Les membres de la famille Labranche vous remercient très sincèrement pour votre amicale présence à nos côtés lors de ces moments difficiles par vos paroles chaleureuses, par l'envoi de fleurs, par les touchants messages de sympathie et d'affection que vous nous avez exprimés lors du décès de

Noël Labranche décédé le 2 août 2024

Léonce Labranche décédé le 21 septembre 2024



*Une personne chère ne nous quitte jamais. Elle vit au plus profond de notre cœur et pour la revoir,
il suffit de fermer les yeux.*

Qu'elle reste vivante à jamais dans le souvenir des gens qui ont eu la chance de la connaître.

Tout comme une lumière de bougie s'éteint, la vie a une fin.

Mais dans le cœur de ceux qui aiment, l'amour ne s'éteint jamais.

La famille de Noël : sa conjointe Carole Lang, ses filles Stéphanie, Karine et son conjoint ainsi que ses 4 petits-enfants.

La famille de Léonce : conjoint de feu Gabrielle Perron, ses enfants feu Noël et feu Cécile, Thérèse, André, Claude, Paul, Jean-Pierre, Raymonde, Raymond et leurs conjoints, conjointes, ses 9 petits-enfants ainsi que ses 14 arrière-petits-enfants.



Noël Labranche



Léonce Labranche



St-Adelphe en lumières

Concours de décorations de Noël

La municipalité de Saint-Adelphe invite la population à participer à un concours de décorations de Noël en offrant:

**** 10 bons d'achats de 50\$ échangeable dans un commerce local ****

Un tirage au sort parmi tous les coupons de réponse sera effectué par la suite

Illuminons notre beau Saint-Adelphe en ces temps de fêtes

Conditions d'admissibilités:

- * Les décorations de Noël lumineuses devront être installées soient à l'intérieur ou à l'extérieur de la propriété pour le 12 décembre et devront se voir facilement de la rue.
- * S'inscrire en remplissant le coupon réponse pour le 09 décembre au plus tard et le déposer dans la boîte noire prévue à cet effet, à l'hôtel de ville à droite de la porte d'entrée principale.
- * Seuls les coupons dûment remplis et déposés dans la boîte à cet effet seront acceptés. Un seul gagnant par adresse sera permis.

Paul Labranche, maire



COUPON DE PARTICIPATION

Nom du participant: _____

Adresse: _____ St-Adelphe, QC G0X 2G0

Téléphone: _____ Cellulaire: _____

